

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2014

Séance du 17 novembre 2014

CG20141117_43
id. 1338

L'an deux mille quatorze le dix sept novembre , les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le projet de budget de Monsieur le Président,

Vu l'avis des commissions concernées,

Vu le vote de la décision modificative n°2 de 2014,

LE CONSEIL GENERAL

Adopte les subventions telles que présentées :

• Fonctionnement et petit équipement (article 6574).....	22 706.00 €
• Manifestations exceptionnelles (article 6745).....	<u>35 867.00 €</u>
TOTAL GENERAL	58 573.00 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET